a~~jourdu~~ 1971   1a.

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-10-75 ... 2

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL 25 fr

Tél. 88.56.15 88.06.15

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Régisseur de recettes de la D.D.A. - Protection des Végétaux-Cité Administrative rue Dupetit-Thouars - 49043 ANGERS CEDEX

C. C. P. Nantes 86-04-02

BULLETIN N° 132 de SEPTEMBRE 1971

DESINFECTION CHIMIQUE DES SEMENCES DE CEREALES

Le traitement des semences de céréales peu coûteux et facile à exécuter, permet de combattre certaines maladies et insectes.

1°) Principales maladies combattues par le traitement chimique des semences.

Les maladies dont les germes se trouvent à la surface du grain peuvent être combattues par des fongicides qui détruisent ces germes avec lesquels ils viennent en contact. C'est le cas de la carie du blé, du charbon de l'avoine, du charbon couvert de l'orge, de l'Helminthosporiose de l'orge, des fusarioses et des septorioses. Par contre les maladies comme le charbon nu de l'orge et le charbon du blé, dont les germes sont internes à la semence, doivent être combattues avec des produits qui pénètrent dans le grain sans nuire à sa faculté germinative.

2°) Pratique de la désinfection des semences.

On utilise habituellement le poudrage à sec ou humide. Dans le premier cas, on effectue un poudrage de la semence avec la spécialité choisie; dans le deuxième cas, les semences sont humectées au préalable avec une faible quantité d'eau, ce qui provoque une meilleure adhérence du produit et évite les poussières toxiques. Certaines spécialités renferment des adjuvants qui facilitent l'incorporation.

La dose d'emploi prescrite ne doit pas être dépassée et il est préférable de réaliser le traitement à l'aide d'un appareil spécialement conçu à cet effet, le pelletage sur le sol des grains et du produit ne donnant pas un mélange suffisamment homogène. Enfin, il est rappelé que les semences traitées et non utilisées ne doivent en aucun cas pouvoir être confondues avec des grains destinés à l'alimentation et que l'emploi de produits toxiques comme les organo-mercuriques doit être soumis à des précautions particulières (mélangeur hermétique, ensachage en plein air).

3°) Produits utilisables.

On peut utiliser l'un des produits suivants:

- carie du blé: sels de cuivre, fongicides organo-mercuriques, hexachlorobenzène, quintozène, oxyquinoléate de cuivre, carbatène, manèbe, mancozèbe, thiabendazole, mancopper.
- charbon de l'avoine, charbon couvert de l'orge: fongicides organo-mercuriques, carboxine, manèbe, mancozèbe, thiabendazole.
- helminthosporiose de l'orge: fongicides organo-mercuriques, manèbe, mancozèbe.
- fusarioses et septorioses: sels de cuivre, fongicides organo-mercuriques, oxyquinoléate de cuivre, captane, thirame, manèbe, mancozèbe, thiabendazole, mancopper, dichlone.
- charbon nu de l'orge, charbon du blé: carboxine.

L'emploi des fongicides organo-mercuriques doit être évité sur les semences mal séchées. Certaines spécialités allient au fongicide un insecticide (surtout le lindane), ce qui permet de lutter dans une certaine mesure contre le taupin, ou un répulsif (anthraquinone, diphénylguanidine) destiné à éloigner les corbeaux.

RESULTATS DU CONCOURS DE DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DU MILDIOU DE LA VIGNE

Les personnes dont les noms suivent recevront les primes indiquées:

LOIRE-ATLANTIQUE:
- M. HERVOUET Louis, viticulteur - GORGES.................................. 50 frs
- M. CHATELIER Louis, "La Clavelière" - Ste-LUMINE-de-CLISSON.............. 30 frs

MAINE-et-LOIRE:
- M. ROUSSEAU Lucien "Coulaines" - SAVENNIERES.............................. 50 frs
- M. TERRIEN Marcel, viticulteur - BOUZILLE................................. 30 frs

RESULTATS DU CONCOURS DE DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DU MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Les personnes dont les noms suivent recevront les primes indiquées:

MAINE-et-LOIRE:
- M. VIGAN, "La Saulaie" - Ste-GEMMES-s/-LOIRE............................. 50 frs

MAYENNE:
- M. PIVETTE Henri, "La Petite Rabelière" - CHATILLON-s/-COIMONT............ 50 frs

---

VIGNE

MILDIOU -

Vignobles grêlés du Saumurois - Le mildiou s'est généralisé sur les pointes et le traitement conseillé dans les notes des 20 et 25 août n'assure plus une protection suffisante. Pour permettre d'améliorer dans la mesure du possible l'aoûtement des bois et la maturité de la vendange, il est conseillé d'exécuter un dernier traitement dès réception de cette note.

ARBRES FRUITIERS

Maladie bactérienne du poirier -

Il est rappelé que dans les vergers de poiriers où des attaques ont été identifiées au printemps dernier, il est conseillé d'effectuer un traitement à l'aide d'un produit cuprique aussitôt après la cueillette des fruits; ce traitement pourra éventuellement être renouvelé à la chute des feuilles.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
J. DIXMERAS

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles:
R. GEOFFRION - J. BOUCHET

Tirage du 15 Septembre 1971

....\....